

CONVOCAATION

A L'ASSEMBLEE PAROISSIALE

Les paroissiennes et paroissiens de la paroisse St-Laurent Le Mouret sont convoqués en assemblée ordinaire le

Jeudi 16 avril 2026 à 20h00
au Centre Paroissial de Praroman

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

Ordre du jour:

1. Acceptation du procès-verbal du 3 avril 2025 **

2. Comptes 2025
 - a) de fonctionnement
 - b) d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation

3. Budget 2026
 - a) de fonctionnement
 - b) d'investissement, Villa Halta
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation

4. Informations pastorales

5. Divers

** le procès-verbal ne sera pas lu, mais il pourra être consulté, ainsi que les comptes 2025 et le budget 2026, sur rendez-vous avec Mme Patricia Kolly au 079 927 72 21

Le Conseil de paroisse